

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2025

Extrait du registre des délibérations

Conseillers en exercice :	16
Présents :	12
Pouvoirs :	3
Excusés :	3
Absents :	1
Non participé au vote :	
Votants :	
* voix pour :	15
* voix contre :	0
* abstention(s) :	0

Lundi 7 avril 2025, à 18h30, en vertu de la convocation du jeudi 3 avril 2025, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Gensac la Pallue se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Monsieur Cédric DUPUY, Maire.

Etaient présent(e)s :

M. DUPUY Cédric, Maire, Mme ARNAUD Isabelle, Mme BOUETARD Sabrina, M. BOURGEOIS Vincent, M. DAGNAUD Christian, Mme DELESQUE Patricia, M. FAURIE Allain, M. MARAIS Alain, Mme PENOUTY Isabelle, M. POISBELAUD Alain, M. RABY Philippe, Mme ROBERT Béatrice

Etaient excusé(e)s :

Mme DEHEEGER Virginie (donne pouvoir à BOUETARD Sabrina), M. EICHERT Jean-Marie (donne pouvoir à M. FAURIE Allain), Mme LEOMENT Adeline (pouvoir à M. DUPUY Cédric)

Etaient absent(e)s : Mme LAFORGE Julie

A été nommé secrétaire : M. MARAIS Alain

2025-02-006 VENTE DE MATÉRIEL DES SERVICES TECHNIQUES

Monsieur RABY Philippe expose que la commune n'a plus l'utilité des biens suivants, il propose donc de les vendre aux prix indiqués :

- Tracteur KUBOTA ST 401 acheté neuf en 2021, à vendre au prix de 20.000,00 € TTC
- Balayeuse COCHET City Clean achetée en 2019, à vendre au prix de 10.000,00 € TTC

En contrepartie de ces ventes, l'achat d'une tondeuse ISEKI est prévu.

AR Prefecture

016-211601505-20250407-2025_02_006-DE
Reçu le 04/06/2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Décide de vendre le tracteur KUBOTA au prix de 20.000,00 € TTC et la balayeuse COCHET City Clean au prix de 10.000,00 € TTC.
- Autorise Monsieur le Maire à réaliser les démarches nécessaires à l'aboutissement de cette affaire.

Affiché le 10/06/2025
Transmis au contrôle de légalité



Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme, le

Le Maire,
Cédric DUPUY